

1. *Débitrice*: **PALANDROME TECHNOLOGIE SA**, avenue
Gare 52, **1004 Lausanne**

2. *Remarques*: CONVOCATION A L'ASSEMBLEE DES CREAN-
CIERS (art. 301 LP)

Le commissaire au sursis: Jean-Claude Chaignat, breveté
Préposé OPF Vaud, Case Postale 50, 1055 Froideville.

L'assemblée des créanciers est fixée le: mardi 2 octobre
2007, à 11 h. dans une des salles d'audience du Tribunal
d'arrondissement de Lausanne, Palais de Justice de Mont-
benon, Lausanne.

Dépôt des pièces: les créanciers peuvent prendre connais-
sance des pièces durant les 20 jours précédant l'assemblée
des créanciers, soit dès le 12 septembre 2007, au bureau du
commissaire (sur rendez-vous) à Froideville ainsi qu'au
bureau de l'office des poursuites de Lausanne-Est, Traban-
dan 28, Lausanne.

Jean-Claude Chaignat
1055 Froideville

(04081292)